

COMMUNE DE VILLENEUVE

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Nicolas RIESEN, né le 16.11.1994, originaire de Villeneuve VD, domicilié à Route de Chavalon 74 à Villeneuve, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le 1^{er} Vice-Président :



La Secrétaire :

